



LE MINISTRE

17 AOÛT 2014

CIRCULAIRE N° 018.....

//-

**MESDAMES ET MESSIEURS LES ADMINISTRATEURS REPRESENTANT LE
MINISTRE AUPRES DU PREMIER MINISTRE CHARGE DU BUDGET DANS LES
CONSEILS D'ADMINISTRATION DES SOCIETES D'ETAT ET DES SOCIETES A
PARTICIPATION FINANCIERE PUBLIQUE**

Par décret n° 2014-342 du 10 juin 2014, Son Excellence Monsieur le Président de la République a bien voulu vous nommer, en qualité d'Administrateurs, représentant le Ministère auprès du Premier Ministre, chargé du Budget au sein des Conseils d'Administration des sociétés d'Etat et des sociétés à participation financière publique.

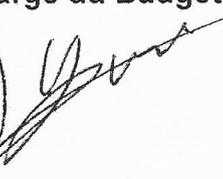
Ainsi, dans le cadre du suivi de la gouvernance desdites sociétés, vous voudriez bien me transmettre :

- à l'adresse email documents.conseils@egouv.ci, l'ordre du jour des différentes réunions de Conseils d'Administration ainsi qu'une note relative aux points inscrits à cet ordre du jour, comportant vos observations, au moins deux (2) jours avant la tenue des réunions de Conseils d'Administration ;
- copie de vos comptes rendus des réunions et des procès-verbaux de Conseils d'Administration.

Par ailleurs, je vous invite à solliciter l'appui de la Direction des Participations et de la Privatisation qui, en sa qualité de point focal des entreprises publiques, donnera son avis sur toutes les questions susceptibles d'entraver la bonne marche des sociétés dont vous êtes Administrateurs.

J'attache du prix au strict respect de ces dispositions qui permettront de garantir une meilleure efficacité dans la prise des décisions stratégiques par la tutelle financière.

Le Ministre auprès du Premier Ministre
chargé du Budget



Abdourahmane CISSE

